

# Écrosnes

*... notre village*

# 2016

**Bulletin municipal**

# Infos services

## Carte d'identité

*Délivrée en mairie*

**Coût** : gratuite (en cas de perte ou de vol, le coût est de 25 € en timbre fiscal),

### Pièces à fournir

- » 1 copie intégrale d'acte de naissance ou l'ancienne carte s'il s'agit d'une demande de renouvellement.
- » Le livret de famille, pour les enfants
- » 2 photos d'identité,
- » 1 justificatif de domicile.

**Pour les mineurs, il faut remplir une autorisation parentale - La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale - La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014.**

## Passeport biométrique

Depuis le 26 mai 2009, les passeports sont délivrés par les mairies équipées du dispositif. Les plus proches : Auneau, Chartres, Lucé, Maintenon, Rambouillet. **Coût** : 86 € (Adulte), 42 € (15-17 ans) et 17 € (moins de 15 ans).

### Pièces à fournir

- » 1 copie intégrale de votre acte de naissance de moins de trois mois (à demander à la mairie de naissance), 2 photos d'identité,
- » 1 justificatif de domicile,
- » Copie de la carte d'identité,
- » Le livret de famille pour les mineurs selon les cas, le jugement de divorce fixant les conditions de l'autorité parentale, une pièce d'identité du représentant légal ou le cas échéant, la pièce d'identité du mineur. L'ancien passeport (en cas de renouvellement) devra être restitué.

**A partir de 13 ans, le passeport devra être signé par le mineur - EN CAS DE PERTE, la déclaration de perte s'effectue en mairie - EN CAS DE VOL, la déclaration de vol doit être établie par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.**

## Autorisation de sortie de territoire

Elle a été supprimée depuis le 20 novembre 2012.

Un mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation de sortie de territoire, muni de son passeport en cours de validité ou avec sa carte nationale d'identité en cours de validité (espace Schengen).

## Acte d'Etat Civil

*Délivré par la mairie où a été enregistré l'évènement*

## Inscription sur la liste électorale

*Délivrée en mairie du domicile*

### Pièces à fournir

- » 1 pièce d'identité,
- » 1 justificatif de domicile.

**En cas de changement d'adresse dans la commune, en avertir la mairie - Le justificatif de domicile doit être un original à vos nom et prénom, de moins de trois mois (quittance EDF, téléphone fixe mais pas mobile).**

## Recensement/Journée Défense et Citoyenneté

**Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire**, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté, etc.)

Le recensement implique l'inscription automatique sur la liste électorale.

### Pièces à fournir

- » Livret de famille
- » 1 pièce d'identité,
- » 1 justificatif de domicile.

## Urgences

Pompiers	18
Gendarmerie Hanches	02.37.83.81.80 ou 17
SAMU	15
Médecin de garde (s'adresser à la gendarmerie)	
Pharmacie de garde	3237
Hôpitaux	
» Louis Pasteur à Chartres	02.37.30.30.30
» Rambouillet	01.34.83.78.78
Centre anti-poisons	02.47.66.85.11
ERDF (Dépannage)	09.72.67.50.28
GRDF (dépannage)	08.00.47.33.33
GRDF (raccordement)	09.69.36.35.34
Allo enfance maltraitée	119
Drogue info service	08.00.23.13.13
Urgences (téléphone portable)	112

## Administration

Secrétaire de Mairie : Émilie GIRARD

Mairie tél.	02.37.31.56.07
Mairie fax.	02.37.31.19.32
École Élémentaire	02.37.31.58.42
Garderie périscolaire	02.37.29.98.16
Trésorerie de Maintenon	02.37.32.06.81
27bis rue Collin d'Harleville – 28130 MAINTENON	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h – 12h30	
Jeudi : 14h – 16h	

## Horaires de la mairie

Lundi	15h30 à 18h
Mercredi	9h30 à 11h30
Jeudi	17h30 à 19h
Vendredi	9h30 à 11h30
Samedi	10h à 11h30

## Permanences du maire

Jeudi	17h30 à 19h
-------	-------------

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Durant l'année 2015, la France a été frappée par deux fois par des actes de terrorisme. Ces hommes, ces femmes, sont morts parce que des fous fanatiques ne veulent pas que l'on puisse vivre librement sans asservissement à quelque contrainte que ce soit.

C'est la République tout entière qui a été agressée.

« Il n'est pas question de livrer le monde aux assassins d'aube » disait le poète Aimé Césaire

La République, c'est la liberté d'expression, c'est la culture, c'est la création, c'est le pluralisme, c'est la démocratie.

C'est nous.

Mais 2016 s'ouvre pour notre commune, et malgré la morosité et la tristesse nationale, essayons de rester optimiste et croyons dans un avenir meilleur.

Plus que jamais, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, face à des situations fragilisées de plus en plus nombreuses, une complémentarité entre tous les acteurs sociaux du territoire, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, me paraît indispensable.

La carte des intercommunalités va être revue.

Pour notre secteur, il est proposé d'unir les 5 communautés des Portes franciliennes, autour des 5 grands pôles : Nogent-le-Roi, Epernon, Maintenon, Gallardon et Auneau.

Cette future grande Com'com, située entre Chartres Agglo et les Yvelines, compterait environ 60 000 habitants.

Nous devons travailler au mieux sur cette nouvelle organisation territoriale, pour défendre notre patrimoine, nos compétences, nos services et surtout garder un maximum de proximité avec vous, les habitants de nos communes.

Mes vœux de bonne année vont également à l'ensemble du personnel municipal, aux services techniques, administratifs et périscolaires qui tout au long de l'année travaillent au service de la commune et de votre bien-être.

J'adresse également mes remerciements

A mes Adjoints et Conseillers Municipaux qui, au quotidien, m'apportent leur soutien dans les démarches communes que nous menons.

Aux enseignants avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations.

Aux associations du village. Merci pour l'engagement de leurs présidents et de leurs bénévoles et grand merci pour le rôle prépondérant qu'ils ont joué et qu'ils continueront à jouer pour faire vivre notre commune.

Enfin et surtout, à vous tous, Écrosniennes, Écrosniens, que vous soyez heureux de vivre à Écrosnes, que vos projets se réalisent.

Je mettrai tout mon cœur et toute mon énergie pour qu'Écrosnes demeure un village à taille humaine où il fait bon vivre. Et je le ferai avec vous !

Bonne année 2016 - votre maire - Annie CAMUEL



## Sommaire

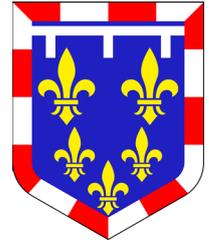
Infos services .....	2
Mot du maire.....	3
Message de la gendarmerie .....	4
Intercommunalité .....	5
Ça s'est passé à Écrosnes .....	6 à 8
Gestion communale.....	9
Syndicats.....	10 et 11
Ils racontent Écrosnes.....	12 à 16
École de la Vallée de l'Ocre .....	17
Associations .....	18 à 21
Jumelage.....	22
État civil .....	23

# Message de la Gendarmerie



GROUPEMENT DE GENDARMERIE  
DÉPARTEMENTALE D'EURE-ET-LOIR

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS



## Je me protège contre le vol par fausse qualité ou par ruse

Méfiez-vous des faux gendarmes, policiers, plombiers, postiers, etc., qui se présenteront peut-être un jour à votre domicile pour vous voler. Identifiez toujours vos visiteurs.

- » N'ouvrez jamais directement la porte lorsqu'un visiteur se présente chez vous
- » Exiger de voir sa carte professionnelle

Que faire en cas de doute ? Ne laissez entrer personne. Si vous êtes seul(e) à la maison, faites semblant d'appeler quelqu'un qui serait présent à votre domicile et composez le 17.

## Que dit la loi sur la vente à domicile ?

- » Le démarcheur doit toujours vous remettre un contrat écrit. Tous les exemplaires doivent être signés et datés par le client.
- » Vous disposez de 14 jours pour vous rétracter.
- » Vous ne devez jamais accepter la réalisation de prestations de services tant que le délai de 14 jours n'est pas écoulé.
- » Vous ne devez rien payer tant que le délai de rétractation n'est pas écoulé.
- » Assurez-vous toujours que le contrat n'est pas antidaté.



## Numéros utiles

### POLICE SECOURS

Numéro d'urgence portable	112
Carte de crédit perdue ou volée	0 892 705 705
Opposition chéquier	0 892 683 208
Info escroqueries	0 811 020 217



## Signature de la convention «participation citoyenne»

Suite aux différentes réunions publiques que nous avons eues sur le sujet, nous avons signé la convention de «participation citoyenne» à la Préfecture.

Carole Chevrier, secrétaire générale de la préfecture, a procédé à la signature de 5 conventions «participation citoyenne» avec les représentants de la gendarmerie, du parquet et des élus des communes de Saint-Georges-sur-Eure, Gellainville, Ecrosnes, Clévilliers et Châtenay.

Ce dispositif consiste à faire participer les habitants et les acteurs locaux de la sécurité à la lutte contre la délinquance de proximité et en particulier les cambriolages.

Ainsi, il a pour avantage outre d'accroître la réactivité des forces de sécurité, de rendre efficace la prévention de proximité par la dissuasion mais aussi de générer des solidarités de voisinage et de rassurer la population

4 afin qu'elle retrouve confiance et tranquillité.

## L'intercommunalité et la Loi Notre du 3 août 2015

Depuis la publication de la loi, les choses se sont précipitées. Le Préfet d'Eure-et-Loir doit réorganiser le territoire dans son respect, c'est-à-dire que les communautés de communes doivent avoir une population supérieure à 15 000 habitants.

Ce n'est pas le cas pour notre communauté de communes Val de Voise qui ne compte qu'un peu plus de 8 000 habitants.

Le projet de Schéma Départemental nous propose donc un regroupement des 5 communautés des Portes franciliennes : Nogent-le-Roi, Epernon, Maintenon, Gallardon et Auneau. Cette nouvelle carte devra être validée pour le 1er janvier 2017.

Quel avenir, ensemble, pour nos communautés ?



### Le projet de SDCI

Fusion des EPCIFP des franges franciliennes : CC des Quatre Vallées, du Val Drouette, des Terrasses et Vallées de Maintenon, du Val de Voise et de la Beauce Alnéoise

Tout l'intérêt, est de pouvoir regrouper nos services, notre économie afin d'être concurrentiel entre l'agglomération de Chartres et le département des Yvelines.

Le conseil municipal a accepté ce schéma. 2016, sera une année de travail pour étudier comment opérer ces regroupements du mieux possible tout en préservant les services de proximité indispensables à la population.

### Projet de commune nouvelle

Le 19 septembre, nous avons rencontré quelques-uns d'entre vous afin de donner quelques explications sur la baisse des dotations de l'État et la situation financière de la commune.

Nous avons évoqué la possibilité d'envisager un regroupement avec une autre commune afin de pérenniser les dotations. Cela ne s'est pas fait. Nous attendons donc la réorganisation territoriale avant de reconsidérer une fusion de communes.



# Ça s'est passé à Écrosnes en 2015

## 17 janvier – Vœux du Maire



Comme chaque année, c'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que Mme le Maire a présenté ses vœux à la population.

## Dimanche 15 février - LA TROUPE DES SYL'S



### Association Bienvenue de Bleury-St-Symphorien

Belle performance théâtrale pour la jeune troupe des Syl's de Bleury-Saint-Symphorien. Sur la scène de la salle des fêtes d'Écrosnes, Camille, Estaban, Mathieu, Johannes et Alice ont interprété la pièce de Gabriel d'Hervilliez «A louer meublé», une comédie amusante qui a servi de tremplin à ces jeunes comédiens en herbe.

## 17 au 26 avril – Exposition centenaire 14-18



À l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, notre commune a accueilli l'exposition itinérante organisée par l'Association des Maires d'Eure & Loir ainsi que « L'Eure & Loir dans la guerre de 14-18 » réalisée par les Archives Départementales.

Une centaine de visiteurs, dont les élèves de l'école, ont aussi découvert photos et citations se rapportant aux soldats d'Écrosnes dont 27 sont Morts pour la France, des témoignages de la vie dans notre commune à cette époque (liste des électeurs en 1914), ainsi qu'une collection d'albums de L'Illustration. Nous remercions vivement les personnes qui nous ont confié ces documents.

## 19 avril – Repas des Aînés

Nous avons invité nos Aînés à se rencontrer autour d'un repas préparé par notre traiteur M LAVERTON.



Et comme toujours, nos fidèles danseuses s'en sont données à cœur joie.



Ce moment fut très convivial et nous avons passé une agréable journée.

# Ça s'est passé à Écrosnes en 2015

## 26 juin – spectacle de l'école



## 27 juin – expo école

Le samedi 27 juin 2015 chaque élève de CE2/CM1/CM2 de Michel Nivoix, aidé d'un parent, devait présenter son exposé scientifique aux visiteurs dans la salle des fêtes. C'était une évaluation notée par le maître. Le principe était celui des « exposés à l'américaine » avec pour chaque exposant, un thème scientifique, une maquette qui fonctionne ou une expérience, des affichages et des questions pour les visiteurs. L'exposition était ouverte au public et elle a pu accueillir une centaine de curieux sous le charme de tous ces futurs Einstein...

A l'issue de la matinée le public et le jury ont voté pour le meilleur stand.

C'est Thomas et son volcan qui ont gagné. Après le dépouillement des QCM distribués à chaque stand, un prix du meilleur visiteur a également été décerné. Devant le succès de l'événement, une nouvelle manifestation est prévue pour juin 2016. N'hésitez donc pas à venir nous voir ! Un grand bravo à mes élèves !

Michel Nivoix



# Ça s'est passé à Écrosnes en 2015

## 14 juillet – Fête nationale

Pour innover, cette année, la municipalité a organisé les festivités différemment.

Après avoir découvert un apéritif tricolore, nous nous sommes retrouvés autour d'un pique-nique géant. Quelques quiz ont été proposés afin de partager ce bon moment de convivialité.



La soirée s'est ensuite terminée par la retraite aux lampions et le feu d'artifice.

## 4 octobre – Théâtre LA BOBINE - Le suicidé - Nicolai Erdman

La troupe de la Bobine nous a présenté un spectacle divertissant ce dimanche après-midi. Dans un contexte du totalitarisme de la Russie, cette pièce nous a emportés dans un drame comique dont l'absurdité nous a enchantés...



## Gestion communale - Les travaux

**Sur l'année 2015** nous n'avons malheureusement pas pu finaliser tous les travaux prévus. En effet le réaménagement de la mairie est retardé par les soucis que rencontre notre architecte et les travaux en domaines privés pour l'assainissement ont également subi des changements de maître d'œuvre. Mais les dossiers sont toujours en cours et nous espérons bien les finaliser cette année.

Nous avons donc pu seulement terminer les travaux de **création de réseau d'assainissement collectif** sur la rue des Yvelines, Ce qui achève, enfin, cette 4ème tranche. Le coût final de cette dernière tranche s'élève à un peu plus d'un million d'euros, avec les divers aléas rencontrés, nous avons 14 % d'avenants supplémentaires.

Le coût total des travaux d'assainissement collectif, engagés en 2001 avec la construction de la station d'épuration, s'élève à 2 652 962 €. Nous avons emprunté 768 000 € et obtenu une avance sans intérêt de l'Agence de l'eau de 411 482 €. Notre autofinancement net est donc de 720 596 €.

Avec l'aide du Syndicat Départemental d'Énergies (SDE), nous avons procédé à la mise aux normes de l'éclairage public avec la **suppression des lampes à vapeur de mercure**. Le coût de cette opération s'élève à 40 745 € HT subventionnés à 50 %. Les travaux sont réalisés en totalité mais nous étalerons notre participation sur 3 exercices.

## Projets 2016

Vu les difficultés de notre trésorerie après ces gros travaux d'assainissement, les projets pour 2016 vont se limiter à la mise en accessibilité de la Mairie et le raccordement à l'assainissement collectif en domaine privé de la rue des Yvelines.

Pour les travaux de la Mairie d'un montant estimatif d'environ 100 000 €, nous avons déjà obtenu des subventions de 40 000 € du Conseil Départemental et 22 555 des services de l'État. Nous attendons également une subvention du Fonds d'Insertion Professionnelle Handicap dans la Fonction Publique (FIPHP) qui devrait être de l'ordre de 20 000 € et enfin une aide sur enveloppe parlementaire pour l'achat du mobilier adapté.

En ce qui concerne le raccordement à l'assainissement en domaine privé, il s'agit d'une opération montée par la mairie afin d'obtenir des subventions de l'Agence de l'eau, mais qui ne coûtera rien sur le budget.

## La fibre optique



Les travaux sont engagés sur la commune.

La fibre optique ou le FttH (Fiber to the Home) signifie fibre optique jusqu'à l'abonné. Elle relie d'un point de concentration (central fibre optique) chaque appartement, maison ou entreprise au moyen d'une fibre dédiée. Les débits sont très élevés, voire illimités ; des offres commerciales sont proposées avec des débits de 10 Mbits/s et plus.

Les travaux sont terminés sur Jonvilliers et le hameau sera raccordé sur Epernon. Plusieurs réunions d'information sont prévues en février pour une commercialisation très rapide.

» Droue sur Drouette	17 février 19h	salle polyvalente les Roches, route de St Hilarion
» Hanches	19 février 19h	salle polyvalente, 25 rue de l'Église
» Gas	22 février 19h	salle polyvalente, 3 rue de l'École
» Epernon	23 février et 1er mars 19h	salle 36 rue de la Savonnière
» St Martin de Nigelles	24 février 19h	salle multi activités, voie des ruelles

L'armoire FTTH doit être posée devant la salle polyvalente.

Le projet d'installation du Très Haut Débit en Eure-et-Loir est porté par le Syndicat Eure-et-Loir Numérique. Les investissements prévisionnels s'élèvent à 135 M€ d'ici à 2020, sont financés par plusieurs partenaires : l'Europe et l'État pour 27,5 %, la Région Centre Val de Loir pour 22,5 %, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir pour 30 % et les Intercommunalités pour 20 %.

En ce qui concerne notre communauté de communes du Val de Voise, le coût s'élève à 450 000 €.

# Les syndicats

## LE SIVOS



### Syndicat à Vocation Scolaire du Secteur Pédagogique de Gallardon

Le SIVOS est chargé de la gestion de 4 écoles maternelles, 3 restaurants scolaires et du transport scolaire élémentaire et collège des 8 communes : Bailleau-Armenonville, Bleury-St-Symphorien, Ecosnes, Gallardon, Gas, Houx, Yermenonville et Ymeray.

Les effectifs : Maternelle : 406 ; Élémentaires : 710 ; Collège : 517

Les communes participent tant à l'investissement qu'au fonctionnement du syndicat. Chaque année, les écoles sollicitent divers travaux et investissements qui sont étudiés par les membres élus du syndicat.

Le budget investissement réalisé est d'environ 200 000 € réalisé en moyenne par an, le budget de fonctionnement est de 2 000 000 € en moyenne. Le plus gros poste, sans compter la masse salariale qui représente 50 % du budget ni le coût de la prestation cantine puisque nous avons des recettes des familles pour compenser, est celui du transport scolaire qui s'élève à 140 000 €.

Pour obtenir un coût réel, il faut évidemment ajouter les rémunérations des agents dans les cars, quelques charges administratives et déduire la participation des familles. Ce qui ramène le coût annuel par élève à 104 €.

Le coût d'un enfant en maternelle est de 1 787,98 €.

Nous avons 34 collégiens, 68 élémentaires et 35 maternelles.

Les charges des communes prennent en compte tous les enfants scolarisés.

En ce qui concerne notre commune, notre participation 2015 s'est élevée à 110 013 €.

## SIRMATCOM



### Collecte des déchets

Les jours de collecte sont identiques à ceux de l'année passée, à savoir :

- La collecte des ordures ménagères aura lieu les jeudis (à modifier selon les communes) ;
- La collecte sélective aura lieu les mercredis des semaines impaires (à modifier selon les communes).

Afin de ne pas entraver la circulation routière et piétonne, nous vous invitons à ne sortir les bacs que la veille du jour de la collecte et de les rentrer, au plus tard, en fin de journée après la collecte.

Merci de consulter le guide du tri élaboré par le SIRMATCOM pour adopter les bons gestes en la matière. La caractérisation effectuée à l'occasion des collectes de tri sélectif sur notre territoire laisse encore trop souvent apparaître des déchets non conformes : films plastiques, piles, chaussures, pots de peinture.

Il faut savoir qu'un mauvais tri coûte deux fois plus cher à chacun d'entre nous et limite le reversement des recettes issues de la valorisation des déchets, par le SITREVA.

### Pourquoi une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

Chacun a pu noter la hausse substantielle de ce prélèvement en recevant l'avis de taxe foncière.

Cette variation est le résultat cumulé de trois facteurs : l'augmentation du coût du marché de collecte, la hausse du taux de TVA et l'augmentation de la contribution du Sirmatcom au Sitreva liée à la baisse des recettes liées à la revente d'électricité notamment.

Afin de limiter l'impact de ces éléments pour les années à venir, vos élus se sont engagés dans un vaste programme de recherche d'économies et de recherche de recettes nouvelles.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet du SIRMATCOM ([www.sirmatcom.fr](http://www.sirmatcom.fr))

## SMVA

### Syndicat Mixte de la Voise et ses Affluents (SMVA)

Le syndicat de la Voise est chargé de l'entretien, de la restauration et de la surveillance d'environ 100 km de cours d'eau sur le bassin de la Voise. Cela concerne 18 communes d'Eure-et-Loir traversées par la Voise et/ou un de ses affluents que sont l'Aunay, la Rémarde, le Ru de Saint-Léger, le Ru d'Ocre, le Ru de Béville ou le Ru de Gas.

En 2015, la gestion des espèces invasives sur le bassin a permis la capture d'environ 500 ragondins et rats musqués durant l'hiver. Les massifs de Renouée du Japon se développant sur les berges ont été broyés 3 à 5 fois durant la saison estivale afin de limiter leur prolifération. Les vannages sont régulièrement manipulés, durant l'hiver pour faciliter l'évacuation des sédiments, et en période de crue pour limiter le risque d'inondation. Comme chaque année, l'entretien courant consiste à réaliser différentes opérations telles que le débroussaillage des berges, l'élagage, le retrait d'encombres et le faucardage.

Un PPRE (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien) est en cours d'élaboration sur le bassin de la Voise. En 2014, un bureau d'étude a été désigné et a réalisé un état des lieux complet du bassin. En 2015, toute une série de mesures et de travaux à réaliser a été planifiée sur les 5 prochaines années afin que la Voise et ses affluents atteignent un « bon état global ». Afin de présenter aux riverains les différentes actions/travaux prévus sur les cours d'eau ces 5 prochaines années, des réunions publiques ont eu lieu les 13 et 14 janvier 2016.

Après l'intervention des différents intervenants L'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, le bureau d'étude CE3E et le SMVA, un débat a été ouvert avec le public.

Le SMVA constate que certains particuliers déposent leurs déchets (herbes, branches...) sur les berges ou dans le cours d'eau. D'autres pratiques interdites sont également constatées comme l'utilisation de produits phytosanitaires dans ou à proximité des cours d'eau. Le SMVA rappelle que ces pratiques peuvent donner lieu à des contraventions. Les différentes réunions publiques ont été l'occasion de rappeler les différentes bonnes pratiques d'entretien des berges et des rivières.

## L'ADMR

L'ADMR a pour mission de créer, de mettre en place et de gérer des services d'aide et de soins à domicile, afin de permettre aux personnes de vivre bien chez elles, dans le respect de leur autonomie et de leur choix en matière de soutien à domicile.

Quelle que soit la nature de l'aide souhaitée, tous les besoins sont évalués ; des solutions sont proposées.



- Aide dans les actes essentiels de la vie (aide au lever, à la toilette, à la préparation et la prise de repas), entretien du logement, repassage, courses, garde à domicile, transport (avec les chèques sortir plus par exemple).
  - Livraison de repas à domicile.
- Une prise en charge des interventions peut être financée en tout ou partie, selon les ressources.

2 rue de la Herse – 28320 Gallardon - 02.37.90.35.62

Permanences

Mardi et jeudi : 13h à 16h - vendredi : 10h à 13 h

Madame Jocelyne LOUW, Présidente

06.83.85.26.34

# Ils racontent Écrosnes - 8<sup>e</sup> édition

Cette année, partons sur les chemins du passé (et de l'actualité) dans le hameau de Jonvilliers en compagnie de deux de ses plus anciennes familles : les Fleury et les Petit.

## À l'école dans les années 30

Enfant du village, né dans la ferme voisine de son actuelle maison, Martial se souvient :

« On allait à pied à l'école à Écrosnes. En cas de mauvais temps, on partait avec le cheval et la carriole ».

Martial, Marcel, Roland et son frère Emile, Raymond et sa sœur, le fils Houssin de la grande ferme, les deux enfants du couple de vachers... Ils étaient une dizaine d'enfants.

Certains avaient la chance de déjeuner chez leurs grand-mères qui habitaient Écrosnes. Les autres apportaient leur musette avec pâté, saucisson, lard, fromage et mangeaient à l'école. Plus tard, dans les années 50, les enfants déjeunaient l'hiver au café Pommereau. Bien avant la cantine !

« J'ai passé mon certificat d'études le 11 juin 1940, j'avais presque 12 ans. L'instituteur, Mr Prieur ayant été mobilisé en 1939, c'est Mme Prieur qui nous a préparés et nous a emmenés à Epernon. Habituellement, on passait l'examen à Gallardon mais il n'y avait d'abri ».

Quelques jours plus tard, Epernon était bombardé, les Allemands arrivèrent à Écrosnes le 16 juin 1940...

## La vie à la ferme

Dans le temps, on comptait 8 fermes à Jonvilliers, des troupeaux de vaches, de moutons, un élevage de cochons...

« Ce n'était pas comme aujourd'hui ! À la grande ferme, il y avait au moins une vingtaine d'ouvriers, plus ceux qui venaient pendant les saisons. Il y avait un maître charretier, suivi de 3 ou 4 charretiers et les employés de cour : tout l'ouvrage de la ferme. »



Photo de classe 1935-36



Edition Joffré.

Cliché Venot

Au moment de l'arrachage des haricots, ils allaient chercher le matin à Epernon des enfants de 8 à 14 ans qu'ils raccompagnaient le soir. « *Je me souviens, tout le monde mangeait dehors sur des grandes tables, 2 ou 3 femmes préparaient la soupe.* »

## En 1942, 55 fermes à Écrosnes

De 7 hectares pour la plus petite à 169 hectares pour la plus grande, celle de Jonvilliers. On cultivait le blé, après l'avoine, après l'orge dans les petites fermes, juste pour élever les cochons, puis les betteraves, les pommes de terre, les haricots verts ou blancs...

Ravitaillement en Avoine récolte 1942

Noms.	hectares labourables	Quint. impriés	Signatures.
Y. Arrault.	20	50	
Barbantou Marie	11	24	
Denoit André	10	25	
Berthelot Lucien	17	42	
Belanger Lucien	11	24	
Bernard Gaston.	9. 50.	(20.) 20	
Bernard Marc.	7	(13) 18	
Bessière Marcel	18	45	
Breant Emile.	35	(230) 230	
Breton Julien	21	60	
Breant Paul.	75	(197) 197	
Buisson Lucien	19	48	
Calmet	26	65	
Caria Arthur.	23. 50	58	
Cuistart	110	350.	
Colas Gaston.	10	(21) 21	
Cusin Piller.	18 20	45	
Cette Benoit.	23	55	
Caulebois Emile.	23	57	
Delarue Aime	32	80	
Delarue Léon	24.	60	
Delarue Marcel	33	85	
Denfert Paul	22	55	
Flury Clément.	25	62	
Gauth Georges.	9 60.	(21) 21	
Gaugis Gustave	20.	55	
Gaugis Béatrice.	9. 60.	25	
	7 44. 20	1878	

Noms.	Hectares labourables	Quint. impriés	Signature.
Harrault.	18	45	
Renaff Louis.	19	42	
Houthin Victor.	169	450	
Jannier Albert.	16	40	
Laigneau Georges	11	24	
Laigneau Marcel	15. 5	37	
Lecœur Georges.	16 18	40	
Lecœur Maurice.	51	134	
Lecœur Robert.	42	105	
Leduc Henri.	12	30	
Leroy André	122	305	
Lemaire Raymond	29	72	
Leroy Felix	26. 5	65	
Léron Geraint	22	55	
Lobbedy Roland.	63	155	
Martin Marcel	8	16	
Petit Lucien	21 21	55	
Petit Maurice	25	62	
Piller Adrien	7	13	
Piller Georges	10	100.	
Piller René	42	105	
Sauton Eugène	19	48	
Troune Etienne.	13. 60	35	
Villefaillan Lucien.	15	47	
Yeme Abel.	10	25	
Barouche Valentin.	16	40.	
	16 23. 80	4108	

Liste ravitaillement avoine en 1942

« Plus l'exploitation était grande, plus il fallait livrer aux Allemands. Certains rouspétait parce qu'il y avait trop de livraison et pas assez pour fournir »...

Les chevaux aussi étaient réquisitionnés. Ils étaient amenés au Jeu de Paume à Gallardon, les Allemands regardaient et en prenaient. Ils avaient pris un chez Raymond.

Après, il y avait moins d'ouvriers à la ferme, puis les tracteurs sont arrivés dans les années 50... « ça travaillait quand il y avait 20 ou 30 ouvriers à la ferme. Des batteries venaient qui restaient 15 jours ou 3 semaines. Raymond m'en parlait encore l'autre jour ! »

# Ils racontent Écrosnes

« Pour rien au monde, Emile n'aurait quitté sa terre. Il laboure le champ que labourait son père. Il troqua son bétail contre une moissonneuse-batteuse et le progrès précipita la fin des plus modestes. Sa fille épousa un vigneron, il changea l'étable en cave. Il se fit alors négociant vinicole. »

Emile Fleury

« On avait une batteuse, on battait nous-mêmes notre grain, après on a pris un entrepreneur de battage, qui venait 2 jours, on montait le grain dans le grenier, on mettait tout là-haut, on montait les 100kg par l'escalier, c'était dur aussi ! »

Arrivée à 21 ans pour épouser Emile, Suzanne regrettait fort l'ambiance chaleureuse de sa Normandie natale où tout le monde s'entraidait... Après elle, un de ses fils a repris la cave du Malteau, mais aucun n'a repris la ferme.

Aujourd'hui, il reste 10 fermes : 2 à Jonvilliers, 2 à Giroudet, 2 à Ecrignolles et 4 à Écrosnes.



## De maires en fils

Dans la famille Petit, les représentants de 3 générations ont été élus à la tête de la municipalité d'Écrosnes

Romain de janvier 1926 à mai 1929

Son fils Lucien, de 1959 à 1977 (une rue de Jonvilliers porte son nom)

Pendant 18 ans aussi, son fils Jean-Claude de 1977 à 1995.



## De valeureux soldats

Sur le monument aux morts d'Écrosnes, figure Charles Sauton, grand-père maternel de Martial, Mort pour la France le 17 novembre 1915.

Après avoir reçu la Médaille militaire en 1932, Eugène Clément Fleury a été décoré de la Légion d'Honneur par Mr Guy de la Vasselais, maire de Saint-Symphorien, puis sénateur d'Eure & Loir, en présence de Lucien Petit, maire d'Écrosnes.

## Pompiers bon œil

A une époque, la brigade comptait 15 pompiers à Écrosnes,

*« J'ai commencé en 51, arrêté le 1er juillet 85 (j'ai fait le 14 juillet mais en civil !*

*Presque 35 ans ! J'ai reçu la médaille des 15 ans, des 20 ans et celle des 30 ans. Ça crée de l'amitié une compagnie de pompier : on était tous copains : Ridreau, Boulanger, Croullebois, Roland Cousin, Marc Bréant (frère de Marcel), Dédé Lemaire, Thirant, Hallé, Piller, Sauton...*

*On ne parlait ni politique, ni religion, on s'entendait tous bien. »*



*« 2 ou 3 fois par an, on faisait la manœuvre pour pomper l'eau dans les caves du centre-bourg.*

*J'ai eu 3 chefs de pompiers : le père Croullebois, puis Boulanger puis en 82, Jean-Luc Croullebois, dont le grand-père était déjà chef des pompiers ! » Ils ont arrêté en 2007.*

## Le bistrot de Maurice

Jusqu'en 1951, les parents de Raymond et Mauricette Petit avaient une petite ferme et en plus, tenaient un bistrot. Il était fréquenté par tous les ouvriers du village.

*« Leurs pères et Mr Houssin disaient : Surtout ne leur donnez pas trop à boire, sinon le lendemain, ils ne peuvent pas travailler ! Et Maurice de répondre : si je ne leur donne pas à boire, ils vont aller à Écrosnes, chez Solange, chez Pommereau ou chez Mme Fourré. » Cette dernière avait travaillé dans un restaurant à Chartres. Elle faisait aussi épicerie et vendait des vêtements de travail, bleus, chemises, c'est elle qui habillait tous les compagnons.*

Les repas des sapeurs-pompiers avaient lieu alternativement chez l'un ou chez l'autre.

# Ils racontent Écrosnes

## Quel temps faisait-il ?

« Beaucoup de neige, l'hiver 39-40. Il y avait même des congères sur la route d'Écrosnes.

Plus tard aussi, en 79, Mr Galland était venu déblayer. À ce moment-là, on déblayait à la pelle à la main ! »



À l'inverse, l'été 47, grosse chaleur ! « La 1ère que j'ai connue ! Des chevaux dans les champs, essouffés, tombaient, morts. Il fallait les bâcher, leur couvrir les oreilles, et leur donner à boire dans la journée ». Dans les petites fermes, on partait plus tard, vers 4-5h, on arrêtait durant midi, alors qu'à la grande ferme...ils partaient à 2h. C'était plutôt dans les grandes fermes que les chevaux souffraient. » Plus tard aussi en 51 ou 52, il a fait très chaud et bien sûr, en 76.

Mais certaines années étaient plutôt humides !

« Je me rappelle ma grand-mère, née en 1872, disait « Quand j'étais gamine, j'allais avec mes parents à la moisson, à ce moment-là, ils coupaient à la faux, des années, le blé était de 40 cm et des années, il était tout petit » Il n'y avait pas d'engrais comme aujourd'hui ! »

## Sous le même toit, la grand-mère, le petit-fils et l'arrière petite-fille !

En juillet 2015, a vu le jour la dernière née de la 6e génération Fleury à Jonvilliers ! Depuis Charles Guérin, l'aïeul côté maternel, ils demeurent dans leur maison.



## Une bonne ambiance....

Depuis 5 ans, la Fête des voisins a ranimé la bonne ambiance d'antan à Jonvilliers.

« Quand les gens partent tôt le matin et rentrent tard le soir, on ne les voit pas. Cela a permis de se connaître les uns les autres, de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. »

*Propos recueillis auprès de Martial et Marie-France Petit et de la famille Fleury.  
Un grand merci pour leur aide précieuse.*

# École de la Vallée de l'Ocre



Les enfants et les enseignants de l'École de la Vallée de l'Ocre vous souhaitent une très heureuse année 2016.

Cette année il y a dans l'école 70 élèves répartis en 3 classes :

- » 24 CP/CE1 avec M. VEYRAC
- » 23 CE2/CM1 avec Mme TERRIER
- » 23 CM1/CM2 avec M. NIVOIX Directeur.

## Nos défis



Nous recyclons les piles, les cartouches d'encre et Toner, les bouchons.  
Vous pouvez les déposer à l'école tous les jours...

## Nos fêtes



Travailler c'est bien, mais s'amuser aussi ! Chasse au trésor, Kermesse, Spectacle de fin d'année, matinée exposés scientifiques...

## Nos sorties



Ouvrons-nous au monde ! École et cinéma aux Prairiales, Piscine à Auneau, sorties de fin d'année...

## Nos actions

Retroussons nos manches ! Vente de Chocolats de Pâques, Tombola...



## Nos projets



Nous participons au Challenge orthographe, au Challenge calcul mental, tournois d'Échecs, correspondances avec des classes étrangères, exposition d'Arts plastiques au Collège de Gallardon...

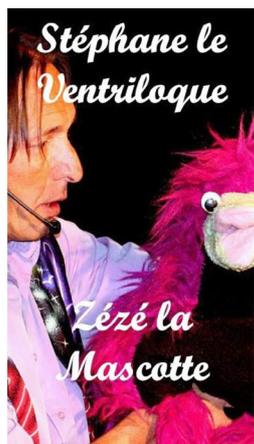
**Michel Nivoix**

Directeur de l'École de la Vallée de l'Ocre.

02 37 31 58 42

# Les associations de la commune

## L'AFCE



L'A.F.C.E. est une association à but non lucratif, dont les membres du bureau gèrent bénévolement l'accueil périscolaire et l'aide aux devoirs permettant aux parents d'enfants scolarisés d'aller travailler en toute sérénité.

En 2015, 72 familles ont adhéré à l'association et ont pu participer aux diverses manifestations telles que la chasse aux œufs à Pâques, la sortie au Parc Astérix, le défilé d'Halloween (organisé pour les grands à la tombée de la nuit avec des lampions) avec la projection du film d'animation « L'étrange pouvoir de Norman », et pour clôturer l'année, l'arbre de Noël durant lequel un spectacle de ventriloquie a été offert aux enfants, avant la distribution des cadeaux.

Les activités prévues en 2016 ont été déterminées à l'issue de l'assemblée générale de l'association. Alors si vous avez envie de vous investir et de nous apporter de nouvelles idées n'hésitez pas à venir nous y retrouver, l'association a besoin chaque année de nouveaux bénévoles. Lors de cette assemblée générale, il a été décidé que le service de garderie périscolaire ne serait plus du ressort de l'association à la fin de l'année scolaire.

## Association KADÆNZÀ

(concerts, spectacles et animations musicales)



Depuis 2004, l'association Kadænza fait découvrir et revivre la musique ancienne, en proposant des animations, stages, concerts et spectacles variés et originaux, mêlant textes, musiques, danses, présentation des œuvres et instruments, dans un contexte convivial et chaleureux.

Elle présente donc de nombreuses animations musicales (« Ouvrons nos oreilles », « Promenade musicale à travers les siècles », « Le Moyen-âge et ses secrets », « Oyez,oyez ! », « Dansons renaissance ! »...), son conte musical « L'étrange voyage de Danican », et plusieurs programmes de concerts (« Musique à Versailles », Renaissance italienne, Une soirée au Moyen-âge...), à un public très diversifié, écoles maternelles et élémentaires, collèges, maisons de retraite, ou lors de différentes festivités.

Cette année, l'association Kadænza, subventionnée par le Conseil Général, a porté le projet de la kermesse médiévale organisée le samedi 13 juin 2015 par le Conservatoire de Chartres en collaboration avec l'Instrumentarium de Chartres. Se sont succédés tout l'après-midi, farces et poésies médiévales, jongleries et acrobaties, chants, danses, accompagnés de musiciens et élèves du conservatoire, dans une ambiance de marché médiéval. Cette grande fête s'est terminée par la représentation du spectacle « Un roman de Renart », donné par Kadænza et la Compagnie de la lune et du soleil.

En collaboration avec l'association Euréliades, Kadænza a créé le spectacle musical et théâtral « Ulysse ». Elle permet également à d'autres ensembles et formations (Quintette de cuivres, ensemble Quaduo...) de se produire en Eure-et-Loir et dans la région parisienne.

Son site [www.kadaenza.fr](http://www.kadaenza.fr) sera consultable dans quelques mois.

Associaton Kadænza  
Mme Veyrac  
11 rue de Chartres Ecrignolles  
02-37-31-54-58  
[contact@kadaenza.fr](mailto:contact@kadaenza.fr)



## Société de Pêche



La Société de Pêche a mis 60 kg de poissons (gardons) au mois de février, 40 kg de truites la veille de l'ouverture et 60kg de truites pour le concours.

Cette année la Société de Pêche a consolidé une partie des berges, ces travaux ont été effectués par les membres du bureau avec l'aide de bénévoles.

**Nous regrettons la casse des bancs de la table de pique – nique et le non-respect de l'environnement.**

L'ouverture de la saison 2016 est prévue au mois de mars et le concours au mois de juin.

Le prix de la carte de pêche reste inchangé depuis 10 ans.

Prix de la carte de pêche pour l'année : Adulte : 25 euros - Enfants de 10 ans à 16 ans : 10 euros

Gratuité pour les enfants de moins de 10 ans (accompagné d'un adulte muni d'une carte de pêche de la société de pêche)

Les cartes de pêche sont vendues au Bar/Tabac/Loto Le Marly à Gallardon.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016 et nous vous attendons encore plus nombreux autour de la mare de Giroudet pour cette nouvelle saison de pêche.

## Association des propriétaires, locataires et chasseurs d'Écrosnes

Cette année, notre association compte 15 participants. Notre bureau se compose de 4 membres et une secrétaire-trésorière.

Nous avons organisé plusieurs battues aux chevreuils et à ce jour 3 chevreuils ont été abattus.. La prochaine battue est prévue le 7 février 2016 et sera suivi de notre repas annuel, le menu reste à définir.

Notre assemblée générale se déroulera le : dimanche 3 Avril 2016.

Vous remerciant de votre collaboration et de votre compréhension, afin que la chasse soit maintenue dans notre commune dans les meilleures conditions.

Toute l'équipe vous souhaite à tous une très bonne année 2016.

Pour nous joindre :

Président FOUASSE Alain tel : 02.37.31.17.35

Secrétaire COLLIN Christiane tel : 02.37.31.13.24

Les Membres du Bureau

## LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE A LA HAUTE DÉFINITION Pour être prêt le 5 avril 2016

- 1) Vérifier son équipement de TV
- 2) S'il n'est pas compatible, s'équiper avant le 5 avril
- 3) Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes

Pour plus d'information...

Appelez le 0970 818 818 (prix d'un appel local)

Ou allez sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)



# Les associations de la commune

## Equi-Nath



L'association Equi-Nath créée il y a maintenant plus de quatre ans, continue de soutenir le club équestre « l'élevage de l'Airable », situé aux écuries de Giroudet, et participe avec ses bénévoles, à l'organisation de manifestations équestres en interne, très appréciées des cavaliers et visiteurs.

Au fil des années, nous avons vu le nombre d'adhérents augmenter (74 pour la saison 2014/2015) et se mobiliser lors de nos journées, contribuant ainsi à développer un esprit festif, familial et convivial pour petits et grands. L'occasion aussi pour les non-initiés, de découvrir certaines disciplines équestres dans un cadre bien agréable.

### Voici les évènements sportifs de l'année 2016

- » Concours de saut d'obstacles le 20 mars
- » Concours de dressage le 17 avril
- » Equifun le 2 juillet suivi d'un repas en soirée

Nous vous rappelons que les cours sont dispensés tout au long de l'année, sur chevaux et poneys, dès l'âge de 5 ans. Des stages sont proposés pendant les vacances scolaires ainsi que des sorties en compétition certains dimanches.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la monitrice diplômée, Nathalie PROUTHEAU au 06.16.67.45.24 et à consulter le site [www.equi-nath.fr](http://www.equi-nath.fr).



# Les associations qui interviennent sur la commune

## Trépidance



L'association propose des cours de claquettes Américaines et Irlandaises adultes à partir de 12 ans

**Tous les lundis**

Niveau 1 : 19 h - 20h

Niveau 2 : 19h30 – 21h30

**Tous les Jeudis**

Niveau 2 : 19h - 20h



D'autre part, l'association vous propose un cours de claquettes et éveil pour enfants de 4 à 7 ans

**Tous les jeudis**

Eveil : 18h à 18h45

Ce cours pour garçons et filles, permet aux plus petits d'apprendre à bouger leur corps en rythme sur la musique, prendre conscience de l'espace, et de travailler la coordination pieds et mains. L'apprentissage se fait par le jeu.

[www.trepidance.wifeo.com](http://www.trepidance.wifeo.com) - 06.09.63.83.05 - <https://www.facebook.com/trepidanc>

## Temps Danse



Cette saison l'école de danse accueille, chaque semaine à Ecosnes, 103 élèves de 4 à 40 ans répartis sur différents cours dirigés par Sandrine Ferrand, Professeur Diplômé d'État.

Nous avons ouvert depuis septembre un nouveau cours d'initiation au hip-hop qui remporte l'adhésion de tous.

Comme chaque année, nous préparons nos élèves pour la réalisation d'un vrai spectacle qui se déroulera le samedi 11 juin 2016 aux Prairiales d'Epernon.

## Club Zumba Soleil



Le club Zumba Soleil est une association caritative à but humanitaire qui souhaite venir en aide aux jeunes enfants de Madagascar. Avec sa bonne humeur et son dynamisme, Tantely vous invite à partager ensemble de bons moments de danse et de fitness.

Les séances de zumba ont lieu à la salle polyvalente tous les mercredis de 19h à 20h.

Cours adultes et ados à partir de 14 ans.

## COMITE DE JUMELAGE DU CANTON DE MAINTENON

Présidente : Marie-Claire Thomain tél. : 02 37 28 94 09

Adresse mail du Comité : [maintenon.jumelage@orange.fr](mailto:maintenon.jumelage@orange.fr)

Le jumelage cantonal franco-allemand existe depuis 1967 : l'ancien « canton de Maintenon » et ses 19 communes est jumelé avec le « Landkreis » d'Amberg-Sulzbach, en Bavière. En attendant les festivités du cinquantième anniversaire de notre jumelage en 2017, les échanges entre notre canton et nos amis bavarois se sont poursuivis en 2015.

Les échanges de l'année 2015 témoignent de la vitalité du jumelage franco-allemand :

En mars a eu lieu un échange scolaire entre les germanistes du Collège d'Epéron et les francophones du lycée d'Amberg. 18 lycéens allemands ont été accueillis à Epéron dans les familles françaises et 18 collégiens d'Epéron se sont rendus ensuite à Amberg avec leur professeur, où ils ont suivi les cours et découvert le mode de vie et la culture bavaroise. En mai, une délégation des « Amis d'Illschwang », de Saint-Piat a participé à l'inauguration du complexe sportif d'Illschwang.

En septembre, le Comité de jumelage avait organisé pour ses adhérents un voyage d'une semaine à travers la Forêt noire et les Alpes bavaroises, avec visite des célèbres châteaux bavarois de Louis II. 29 adhérents ont participé à ce voyage qui s'est achevé par un week-end chez nos amis de Sulzbach-Rosenberg où chacun a pu apprécier l'hospitalité bavaroise et renouer avec des amis de longue date.

Le Comité édite une feuille semestrielle d'information à destination de ses adhérents : « Jumelage Infos ». Cette feuille est également en ligne sur le site internet de certaines communes et disponible dans les mairies. Un site internet du Comité de jumelage est également consultable à l'adresse suivante : [maintenon.jumelage.monsite-orange.fr](http://maintenon.jumelage.monsite-orange.fr)

### Les projets pour 2016

Un nouvel échange scolaire est en préparation entre le Collège d'Epéron et le lycée d'Amberg. L'orchestre d'harmonie des « Dragons de Noailles » de Maintenon est par ailleurs invité, en été 2016, par la « Knabenkapelle » de Auerbach en Bavière, orchestre d'adultes et de jeunes qui avait visité notre canton en 2014.



Le groupe du Comité et ses hôtes  
à Sulzbach-Rosenberg – septembre 2015

Le château de Linderhof  
(un des châteaux de Louis II de Bavière)  
septembre 2015

## Naissances

Louis	LAPIE	17 janvier	18 rue de la Harpe
Anna	THIÉRY	20 janvier	6 rue du Moulin-à-Vent
Harry	DUBUARD GOUY	24 février	4 impasse des Néfliers
Mia	MILLET	24 mars	30 A rue des Yvelines
Gabriel	RUIZ	24 mars	12 impasse des Néfliers
Julia	CARON	10 mai	6 impasse de la Croix
Arthur	NAHON ETTORI	21 mai	51 rue des Yvelines
Clément	BOUIN	29 juin	7 impasse des Néfliers
Meng-Yin	FLEURY LUU	30 juin	3 rue du Malteau
Arrick	BIMI BOUESSET	8 octobre	15 impasse des Néfliers

## Mariages

### Commune

Jean Michel MARTINS et Nadine ZEDIN	le 6 juin	27bis rue de Chartres
Christophe ALVES et Stéphanie MORO	le 13 juin	2 rue des Yvelines
Benjamin DELFAU et Valérie DOZIÈRE	le 27 juin	10 impasse des Néfliers
Alberto Dario NEIFERT et Anne-Laure NAUMOWICZ	le 19 décembre	1 rue du Moulin-à-Vent

### Hors-commune

François VERDE et Amélie VEILLARD	le 20 juin	21 rue Lucien Petit
-----------------------------------	------------	---------------------

## Décès

Raymonde LUCIEN	1er mars	15 rue Pasteur
Gérard AUGER	26 avril	10 rue du Moulin-à-Vent
Michel LEMAIRE	15 mai	4 rue du Fief
Pascale CUILLERIER	18 juillet	La Chaudière
Jean-Pierre ASTOLFI	24 août	20 rue du Moulin-à-Vent
Micheline PHILAMAND	24 octobre	22 bis rue de Chartres
Francis ZINCK	7 novembre	2 rue Gustave Lhopiteau



# 2015 en un coup d'œil

